



NOTE D'ORIENTATION N° 8

Action anticipée dans le secteur WASH

Guide à l'intention des
praticiens humanitaires



Guide visant à aider les praticiens à renforcer la programmation de l'action anticipée dans le secteur WASH afin de réduire les impacts des risques prévisibles sur les vies et les moyens de subsistance

Table des matières

1 Introduction	6
1.1 Qu'est-ce que l'action anticipée ?	7
1.2 Chronologie de l'action anticipée	9
2 Action anticipée dans le secteur WASH	11
2.1 Types d'interventions	11
2.2 Alertes précoces, prévisions et seuils de déclenchement dans l'action anticipée	14
3 Mise en œuvre : guide étape par étape pour une action anticipée	16
3.1 Quatre étapes pour créer un plan d'action anticipée	18
3.2 Financement de l'action anticipée	27
4 Facteurs de réussite de l'action anticipée	29
Bibliographie	31
Annexe 1 : Quelle est la différence entre l'action anticipée, la réduction des risques de catastrophe et la préparation ?	32
Annexe 2 : Exemples de seuils de déclenchement	35
Notes de fin	38



Besoin de trouver quelque chose rapidement ?

Pour naviguer dans ce document, cliquez simplement sur la section correspondante indiquée ci-dessus. Vous pouvez également accéder directement aux différentes sections à tout moment en utilisant la barre de navigation située en haut de chaque page.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les interventions WASH : action anticipée ou réponse	12
Tableau 2 : Exemples d'interventions anticipées dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène	25

Liste des encadrés

Encadré 1 : Définitions	9
Encadré 2 : Scénario : action anticipée en cas de sécheresse à évolution lente	13
Encadré 3 : Prévisions basées sur l'impact	15
Encadré 4 : Éléments clés d'un protocole d'action anticipée	16
Encadré 5 : Action anticipée menée au niveau local	17
Encadré 6 : Fournisseurs de données météorologiques et climatiques	21
Encadré 7 : Panorama du financement de l'action anticipée	27

Liste des figures

Figure 1 : L'action anticipée dans la chronologie de la crise	8
Figure 2 : Chronologie et impact de l'action anticipée	10

Acronymes et abréviations

AA	Action anticipée
AHP	Australian Humanitarian Partnership
CEMS	Service Copernicus de gestion des urgences
CEPMMT	Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme
CERF	Fonds central pour les interventions d'urgence
CPC	Centre de prévision du climat
FEWS NET	Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine
GloFAS	Système mondial d'alerte aux inondations
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
OMM	Organisation météorologique mondiale
RRC	Réduction des risques de catastrophe
WASH	Eau, assainissement et hygiène

Citation

Van den Berg, M., Knox Clarke, P. et Bastable, A. (2025). Action anticipée dans le secteur WASH. Guide à l'intention des praticiens humanitaires. Oxfam. Oxford.

Remerciements

Ce rapport a été financé par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères et rédigé par Michelle van den Berg, Oxfam, avec Paul Knox Clarke et Andy Bastable, ainsi qu'avec le soutien du personnel d'Oxfam : Ashley Meek, Emily Farr et Lama Abdul Samad.

Rédaction : Peta Sandison

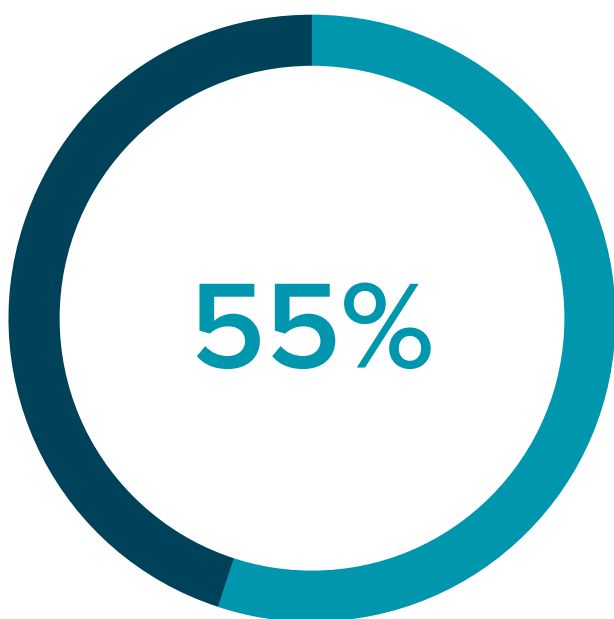
Conception : Ibex Ideas

Image de couverture : Scharfsinn | Shutterstock

1 Introduction

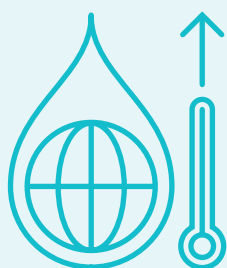
Les besoins humanitaires ne cessent de s'accroître en raison d'une combinaison de plusieurs facteurs : conflits, chocs climatiques et difficultés économiques. Parallèlement, les crises gagnent en intensité et en cyclicité, et se prolongent davantage qu'auparavant.

L'action anticipée est présentée comme un moyen d'optimiser les efforts visant à sauver des vies et des moyens de subsistance et à répondre aux besoins humanitaires en constante augmentation partout dans le monde.



L'analyse de plaidoyers des Nations Unies suggère qu'au moins 55 % des crises sont « quelque peu prévisibles »¹, et donc que les impacts potentiels peuvent être anticipés plus efficacement et les mesures nécessaires prises.

Les premiers éléments de recherche montrent que l'action anticipée peut sauver des vies, mieux protéger la dignité des personnes lors des interventions et être plus rentable². En agissant de manière préventive, il est possible d'empêcher que des chocs prévisibles ne se transforment en crises et de réduire le fardeau humain et financier.



Les chocs liés au climat continuent de gagner en intensité et en fréquence, et bon nombre d'entre eux (tels que les crues fluviales, les tempêtes tropicales ou les sécheresses) peuvent être prévus, et l'action anticipée revêt donc une importance particulière dans la gestion des risques climatiques.

1.1 Qu'est-ce que l'action anticipée ?

L'action anticipée se définit comme « une action menée avant la survenue d'un événement dangereux anticipé afin d'en prévenir ou d'en réduire les impacts sur les vies, les moyens de subsistance et les besoins humanitaires avant qu'ils ne se concrétisent pleinement »³. Elle est encouragée car elle permet de passer d'une réponse humanitaire prenant la forme d'une réaction après la crise à une réponse prenant la forme d'une action avant toute concrétisation de ses pires conséquences. Elle s'appuie sur les prévisions, les alertes précoces et l'analyse des risques pour déclencher des mesures qui réduisent les dommages avant le début d'une situation d'urgence ou d'une crise anticipée (voir [figure 1 ci-dessous](#)).

Grâce à des actes préparatoires et proactifs, elle permet de sauver davantage de vies, de protéger les moyens de subsistance et de réduire les coûts et les inefficacités des interventions d'urgence ultérieures. Une approche anticipative est essentielle, car les changements climatiques, les conflits et les chocs économiques entraînent une hausse des besoins humanitaires dans le monde entier, rendant les modèles réactifs traditionnels de moins en moins durables. Les actions anticipées sont basées sur les besoins prévus et l'adoption d'une approche sans regret⁴.

Voici quelques exemples d'actions anticipées dans le domaine WASH :



Prépositionnement de réserves d'eau potable avant un cyclone ([Start Ready](#), Bangladesh)

Lorsque les prévisions météorologiques annoncent l'arrivée d'un cyclone, les acteurs humanitaires prépositionnent des pastilles de purification de l'eau, des jerrycans et des réservoirs d'eau portables dans les districts côtiers vulnérables. Cela permet aux ménages d'avoir accès à de l'eau potable immédiatement après la tempête, réduisant ainsi le risque de maladies d'origine hydrique telles que le choléra.



Protection des puits avant les inondations (Croix-Rouge, Anticipation Hub, Mozambique)

Un financement basé sur les prévisions permet de couvrir et de sceller les puits communautaires dans les zones inondables lorsque le niveau des rivières dépasse un certain seuil. Cela permet d'éviter la contamination par les eaux de crue et garantit aux communautés un accès rapide à l'eau potable une fois que les eaux se sont retirées.



Anticipation de la sécheresse grâce au transport d'eau par camion-citerne (Kenya)

Les prévisions saisonnières annonçant une sécheresse déclenchent des accords préétablis avec les fournisseurs de camions-citernes. Avant que les puits et les forages ne s'assèchent, des camions livrent de l'eau aux villages et aux écoles, réduisant ainsi la nécessité pour les familles de migrer ou de vendre leur bétail.



Renforcement des latrines et distribution de kits d'hygiène avant les inondations (Népal)

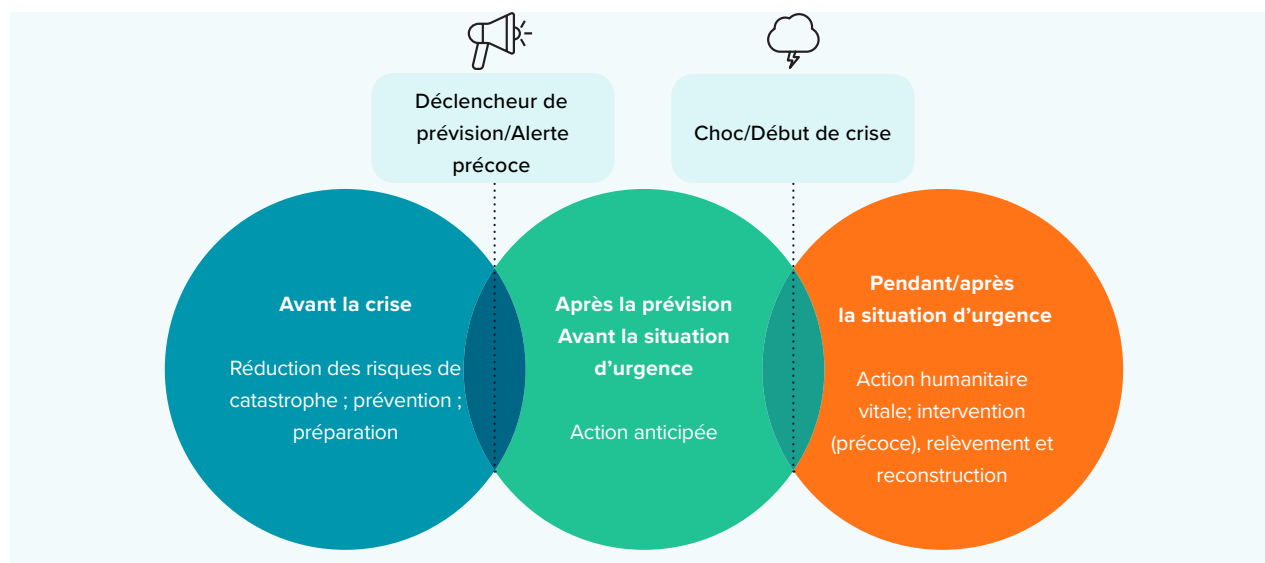
Avant les inondations prévues pendant la mousson, les ONG locales renforcent les latrines dans les zones inondables et distribuent des kits d'hygiène (savon, réservoirs d'eau, produits d'hygiène menstruelle). Cela aide les ménages à maintenir leur niveau d'hygiène et réduit le risque d'épidémies.



Préparation à la collecte des eaux de pluie avant la saison sèche (Éthiopie)

Lorsque les prévisions annoncent de faibles précipitations, les communautés bénéficient d'une aide pour réparer les systèmes de collecte des eaux de pluie des ménages et des collectivités (gouttières, réservoirs). Cela permet de stocker au maximum les précipitations disponibles et de réduire la dépendance à l'égard des camions-citernes d'urgence.

Figure 1: L'action anticipée dans la chronologie de la crise⁵



L'action anticipée fait partie du cycle de gestion des catastrophes ; elle est liée à la préparation, à la réduction des risques de catastrophe et à la réponse (précoce) (voir l'[annexe 1](#) pour plus d'informations), mais se concentre spécifiquement sur les dangers qui peuvent être prévus. Les programmes d'action préventifs comportent généralement trois éléments :

- Un système d'alerte précoce qui informe les humanitaires et les communautés lorsqu'une catastrophe est susceptible de se produire ;
- Un ensemble d'activités qui ont été décidées et budgétisées à l'avance ;
- Un financement réservé pour financer ces activités, sur la base du budget.



Encadré 1 : Définitions

- **Réduction des risques de catastrophe (RRC)** : vise à prévenir de nouvelles catastrophes, à réduire les risques existants et à gérer les risques résiduels. Toutes ces mesures contribuent à renforcer la résilience, par exemple, renforcer ou construire de nouvelles digues pour prévenir les inondations. Les mesures d'anticipation sont le trait d'union entre les efforts à long terme en matière de RRC et les interventions humanitaires. Les adaptations aux catastrophes climatiques font partie intégrante de la RRC.
- **Préparation** : désigne la mise en place de systèmes, de capacités et de connaissances bien avant qu'un danger spécifique ne soit anticipé, ce qui permet aux personnes de prévoir et de réagir efficacement aux événements ou aux situations d'urgence. Par exemple, la formation des communautés et le prépositionnement de pièces de rechange pour la réparation des pompes manuelles.
- **Alerte précoce** : système intégré de surveillance, de prévision, de prédiction, d'analyse et de communication des risques qui permet aux individus, aux communautés, aux pouvoirs publics, aux entreprises et à d'autres acteurs de prendre des mesures en temps utile pour réduire les risques de catastrophe avant toute survenue d'un événement dangereux.
- **Action anticipée** : action menée avant la survenue d'un événement dangereux anticipé afin d'en prévenir ou d'en réduire les impacts sur les vies, les moyens de subsistance et les besoins humanitaires avant qu'ils ne se concrétisent pleinement. Elle englobe des actions basées sur les prévisions. Le terme « action anticipée » est parfois utilisé de manière interchangeable avec celui d'« action précoce ».
- **Intervention précoce** : désigne les mesures prises dès le début d'une crise sur la base d'une évaluation (rapide) des besoins immédiatement après la survenue d'un choc. Ces mesures sont prises plus tardivement que les mesures d'anticipation et s'inscrivent généralement dans le cadre d'une intervention humanitaire. Par exemple, les agences déploient des camions-citernes et distribuent des pastilles de chlore et des jerrycans dans les jours qui suivent une inondation.

1.2 Chronologie de l'action anticipée

L'action anticipée est déployée **avant** un choc, un danger ou un pic de crise, et avant la réponse à cette crise, mais **après** qu'un déclencheur de prévision ou une alerte précoce est devenu disponible. Par exemple, le déclencheur de l'aide anticipative en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) avant les grandes inondations de 2024 au Bangladesh était une prévision, fondée sur des modèles hydrologiques et des données satellitaires, qui prévoyait que le fleuve Jamuna allait dépasser le niveau de danger dans les

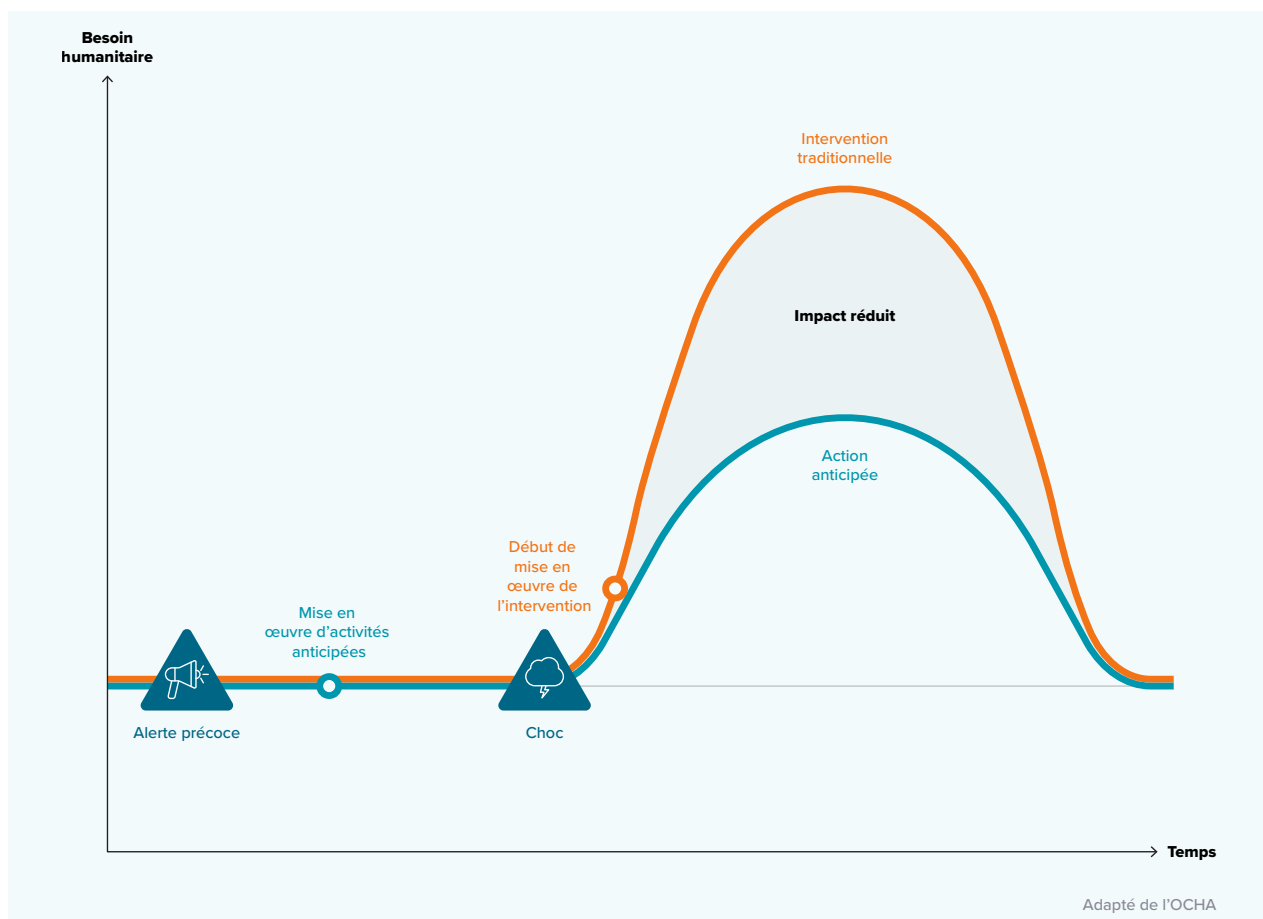
quatre à cinq jours, entraînant de graves inondations. Les actions anticipées mises en place ont pris la forme de transferts d'argent et d'une distribution précoce de kits WASH avant que le fleuve n'atteigne son niveau maximal et que les ménages ne soient déplacés.

Les actions anticipées ont une pertinence pour différents types de risques, y compris les catastrophes à évolution lente et/ou rapide, à condition que des prévisions fiables soient disponibles pour prédire quand et où un choc est susceptible de se produire.

Le délai d'action (ou délai de mise en œuvre) entre l'alerte précoce et le choc varie selon les crises. Dans le cas d'un événement à déclenchement rapide, tel qu'une inondation ou une tempête tropicale, le délai de mise en œuvre peut aller de quelques heures à plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Dans le cas de crises à évolution lente, telles qu'une sécheresse, le délai peut être de plusieurs mois. Un délai plus long peut ouvrir la voie à un plus grand choix d'interventions (telles que la restauration des infrastructures de sécurité hydrique) ou permettre la mise en œuvre d'interventions progressives. Les options sont plus limitées pour les chocs à évolution rapide à délai court (évacuations ou, avec un peu plus de temps et des stocks prépositionnés, distribution de kits d'hygiène).

La figure 2 montre la chronologie et l'impact d'une action anticipée par rapport à une intervention traditionnelle :

Figure 2: Chronologie et impact de l'action anticipée



2 Action anticipée dans le secteur WASH

L'action anticipée vise à prévenir ou à réduire les impacts des crises sur les vies, les moyens de subsistance et les besoins humanitaires.

Dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), elle vise à réduire les impacts des crises sur l'accès :



À
l'eau



Aux
infrastructures



À
l'assainissement



Aux pratiques
d'hygiène




2.1 Types d'interventions

Les types d'actions anticipées varient en fonction du moment, du contexte et du type de catastrophe. Les interventions menées pendant la période d'action anticipée (entre l'alerte et la survenue de la crise) peuvent être similaires aux activités de préparation ou de réponse, mais différent en termes chronologiques.

Les activités de préparation (telles que la prévention des inondations autour d'un village) ou les activités d'intervention (telles que le transport d'eau par camion) peuvent devenir des actions anticipées car elles sont désormais mises en œuvre plus tôt, à la suite d'une alerte concernant un événement spécifique (voir le [tableau 1](#) pour des exemples).

Les adaptations WASH qui ne sont pas mises en œuvre entre l'alerte et la survenue du choc et dans le délai disponible (par exemple, la protection ou l'approfondissement des forages ou l'élévation des latrines) sont considérées comme faisant partie de la réduction des risques de catastrophe (RRC) et non comme des actions anticipées. De même, les activités WASH généralement menées avant une alerte précoce (telles que le renforcement des capacités ou la planification d'urgence liés au WASH) sont considérées comme des mesures de préparation.

**Tableau 1 :
Les interventions WASH : action anticipée ou réponse**

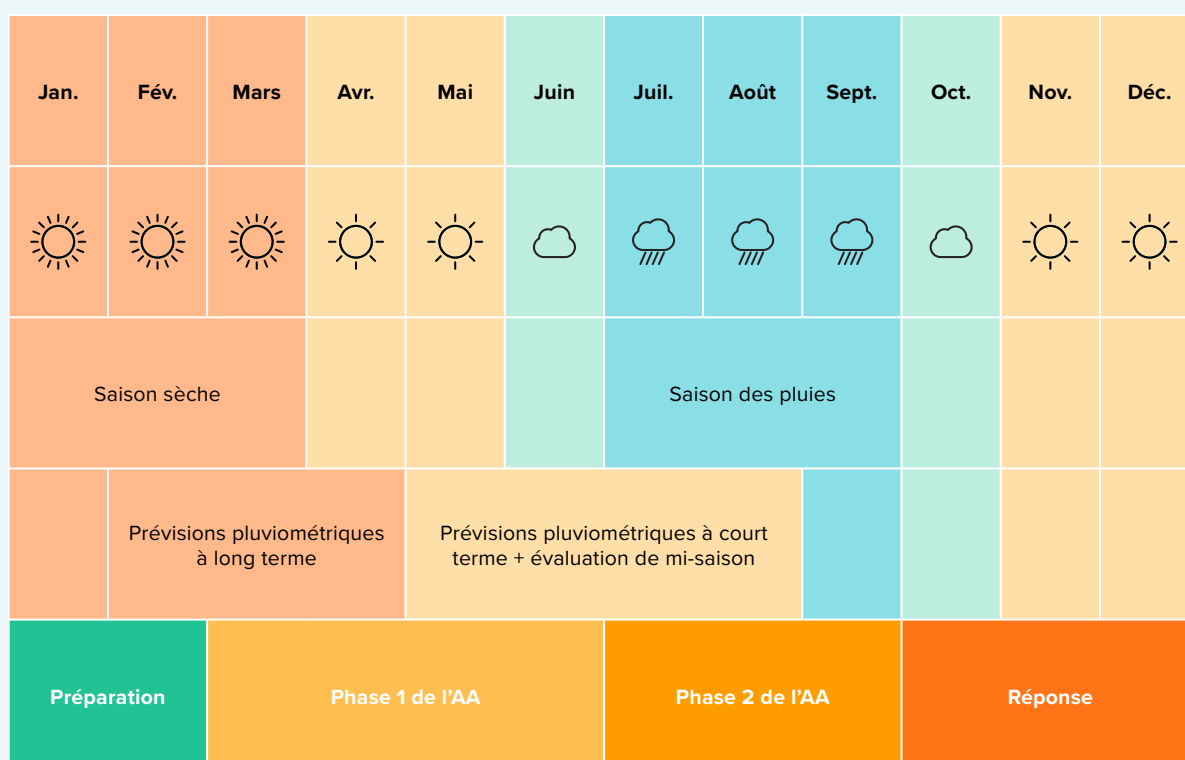
Intervention	En tant que réponse (après le choc)	En tant qu'action anticipée (après les prévisions, avant le choc)
 <p>Protection et chloration des puits</p>	<p>Réponse : désinfection et nettoyage des puits après les inondations en cas de contamination</p>	<p>Anticipation : scellement des puits et distribution précoce de pastilles de chlore avant les inondations prévues</p>
 <p>Transport d'eau par camion</p>	<p>Réponse : transport d'eau par camion après l'assèchement des forages pendant une sécheresse</p>	<p>Anticipation : transport d'eau par camion avant la sécheresse prévue</p>
 <p>Distribution de kits WASH (savon, jerrycans, articles d'hygiène)</p>	<p>Réponse : distribution dans les camps de déplacés après perte d'accès aux services</p>	<p>Anticipation : distribution précoce aux ménages à risque lorsque les prévisions météorologiques annoncent des inondations</p>
 <p>Renforcement des latrines / création de latrines temporaires</p>	<p>Réponse : installation de latrines d'urgence après endommagement des systèmes d'assainissement par les inondations</p>	<p>Anticipation : renforcement des latrines vulnérables avant les fortes pluies de mousson</p>

L'encadré 2 fournit des exemples d'interventions WASH anticipées possibles en cas de sécheresse.



Encadré 2 : Scénario : action anticipée en cas de sécheresse à évolution lente

- Les événements à évolution lente, qui offrent un délai plus long, peuvent permettre un éventail plus large d'interventions anticipées dans le secteur WASH, ou celles-ci peuvent être mises en œuvre de manière progressive. Cet exemple porte sur une sécheresse, lorsque de faibles niveaux de précipitations entraînent des pénuries dans l'approvisionnement en eau de surface et souterraine⁶, ce qui a un impact sur l'approvisionnement en eau des ménages.
- L'illustration est un calendrier saisonnier représentant une sécheresse causée par des précipitations inférieures à la moyenne pendant la saison des pluies.



- Dans cet exemple, en février, les prévisions saisonnières pour la saison des pluies à venir annoncent des précipitations inférieures à la moyenne. Cela déclenche la **phase 1 de l'action anticipée**. Un exemple d'action anticipée de phase 1 pourrait être la restauration des infrastructures de stockage de l'eau telles que les barrages de retenue, les réservoirs et les infrastructures de collecte des eaux de pluie (avant le début de la saison des pluies afin que, s'il y a moins de pluie que la normale, la pluie qui tombe puisse être captée et stockée efficacement).

- Les prévisions pluviométriques à court terme disponibles à partir du mois de mai confirment des précipitations inférieures à la moyenne, et il devient évident que la saison des pluies sera mauvaise, caractérisée par un volume pluviométrique moins important que d'habitude. La **phase 2 de l'action anticipée** pourrait inclure des interventions visant à améliorer l'accès régulier à l'eau potable pour les ménages à risque (solutions de purification de l'eau au niveau communautaire/des ménages), des solutions de stockage de l'eau (pour collecter et stocker l'eau pendant les périodes de précipitations limitées) ou des interventions visant à prévenir l'apparition de maladies d'origine hydrique.
- L'action anticipée est plus efficace car elle est mise en œuvre avant, plutôt qu'après, l'événement. Les gens ont besoin de temps pour préparer les interventions anticipées : dans cet exemple, elles doivent être finalisées avant que la sécheresse n'atteigne son impact maximal à partir d'octobre/novembre.

2.2 Alertes précoces, prévisions et seuils de déclenchement dans l'action anticipée

L'action anticipée nécessite une forme de prévision ou d'alerte précoce qui décrit à l'avance quand surviendra un événement (par exemple, inondation, sécheresse ou canicule), où il surviendra et quel sera son degré de gravité.

L'alerte précoce et les prévisions sont des domaines hautement techniques qui dépassent le cadre du présent guide. Les prévisions et les alertes précoces peuvent être basées sur des prévisions météorologiques et sur d'autres types d'informations (telles que les niveaux des rivières, les systèmes de surveillance des maladies ou les connaissances communautaires). Le type d'informations dépend du type de danger. Par exemple, les prévisions météorologiques de chaleur et d'humidité sont souvent utilisées pour les alertes précoces de canicule, tandis que les connaissances et observations communautaires servent à prévoir les crues soudaines.

Les systèmes d'alerte précoce peuvent être disponibles aux niveaux communautaire, national, régional et mondial ; leur disponibilité pour aider à concevoir un système WASH anticipé variera d'un endroit à l'autre.

Dans la plupart des cas, le système d'alerte précoce utilisé dans le cadre d'un programme d'action anticipée devrait être celui utilisé par le gouvernement ou la communauté humanitaire présente dans le pays. Un système d'alerte précoce unique évite la confusion causée par la multiplication des alertes émises à différents moments par différentes organisations.



Encadré 3 : Prévisions basées sur l'impact

L'action anticipée complète souvent les données prévisionnelles sur les aléas par une analyse de leur impact. Les prévisions basées sur l'impact combinent les prévisions de risques avec leurs impacts potentiels⁷. Cela peut inclure les impacts sur l'accès à l'eau, la qualité de l'eau et les épidémies.

L'impact de chaque risque peut varier selon les groupes. Les données socio-économiques et spatiales peuvent être utilisées pour analyser l'exposition et la vulnérabilité des différents groupes face au risque en question. Les prévisions d'impact peuvent également inclure une analyse des impacts historiques de risques similaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation des données dans le domaine WASH, voir le guide « *Données climatiques pour la programmation WASH* ».

3 Mise en œuvre : guide étape par étape pour une action anticipée

Cette section décrit les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de l'action anticipée, puis fournit un guide en quatre étapes pour l'élaboration des plans d'action d'anticipée.

Les plans d'action anticipée sont souvent appelés « protocoles ». Le protocole d'action anticipée définit qui fera quoi, quand et comment. Il existe différents formats de protocoles d'action anticipée, en fonction du contexte et de l'acteur coordinateur/chef de file. Au minimum, le protocole comprend les quatre étapes suivantes :

1. Une analyse du contexte, des risques, de la vulnérabilité et des capacités
2. Le système d'alerte précoce ou les indicateurs
3. La définition des seuils de déclenchement de l'action
4. La décision concernant les actions potentielles prédéfinies, les mécanismes de suivi et les modalités de communication

L'encadré 4 présente les éléments clés d'un protocole d'action anticipée.



Encadré 4 : Éléments clés d'un protocole d'action anticipée

1. **Protocole d'activation** : informations provenant du système d'alerte précoce, prévisions ou indicateurs signalant un danger ; éléments déclenchant l'activation ; qui assurera le suivi et à quelle fréquence ; quand et comment les décisions
2. **Mesures anticipées** : description des mesures anticipées identifiées, reliées aux seuils de déclenchement
3. **Procédures opérationnelles standard** : avec des détails sur les rôles des différentes parties prenantes ; la manière dont les informations sont partagées et avec qui (y compris avec les communautés) ; les capacités (techniques) requises ; et un calendrier de mise en œuvre, depuis la préparation (opérationnelle) jusqu'à l'achèvement
4. **Budget** : budget nécessaire pour activer le protocole d'action anticipée, et si le budget est garanti (y compris la source de financement)

Idéalement, le protocole d'action anticipée est multisectoriel, multirisques (voir ci-dessous) et multi-agences. La société civile et les pouvoirs publics locaux et nationaux doivent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des actions anticipées et les intégrer dans les structures existantes de gestion des risques de catastrophe. Cela peut contribuer à des réponses plus efficaces et à une durabilité à plus long terme (voir ci-dessous les actions anticipées menées au niveau local) et est essentiel pour l'intégration des actions anticipées dans les cadres politiques, les stratégies de gestion des catastrophes et les pratiques locales. Au minimum, les pouvoirs publics ont pour rôle de créer un environnement politique et réglementaire favorable, mais ils devraient, dans la mesure du possible, piloter l'élaboration et la mise en œuvre des protocoles d'action anticipée.

Les praticiens du secteur WASH collaborent généralement avec d'autres acteurs pour élaborer et mettre en œuvre le protocole d'action anticipée, en y apportant souvent une perspective WASH (en particulier dans la définition des mesures anticipées qui réduisent les impacts sur le secteur WASH).



Encadré 5 : Action anticipée menée au niveau local

L'action anticipée menée au niveau local reconnaît le leadership local en matière de connaissances et de prise de décision. Cela signifie que le travail d'action anticipée garantit que les communautés dirigent l'élaboration de protocoles contextualisés et la prise de décision concernant leur activation. Cela conduit à des systèmes d'alerte précoce qui combinent la science du climat et le savoir traditionnel (par exemple, sur la manière dont les dangers se manifestent et ce qui est généralement fait pour protéger les vies et les moyens de subsistance contre les impacts des aléas prévus) et offre à la communauté la possibilité de s'informer sur les aléas et sur la manière dont les changements climatiques pourraient les impacter à l'avenir. L'action anticipée pilotée par les communautés permet également d'accroître les financements qui parviennent aussi directement que possible aux communautés et aux acteurs locaux en première ligne face aux catastrophes, notamment grâce à des mécanismes de financement communs gérés localement. Elle comprend également la collaboration avec des femmes leaders et l'adoption d'une approche féministe du leadership humanitaire local.

Pour aller plus loin : [Oxfam \(2024\). *Mieux vaut prévenir que guérir – Les quatre piliers de l'expansion de l'action anticipée*](#) (chapitre 2.II: L'action anticipée décoloniale et locale) (en anglais)

3.1 Quatre étapes pour créer un plan d'action anticipée

Étape 1 : Analyse du contexte, des risques, de la vulnérabilité et des capacités

Les analyses du contexte, des risques, de la vulnérabilité et des capacités sont essentielles pour mieux comprendre l'exposition des communautés aux aléas et aux risques, leur vulnérabilité et leur capacité d'adaptation. L'analyse doit également inclure (ou mettre à jour) une analyse de genre, une analyse des conflits et une analyse des risques liés à la sécurité des programmes.

Ces analyses doivent être réalisées de manière participative avec les communautés. Elles doivent tenir compte des événements passés (liés au climat) et des vulnérabilités, ainsi que des prévisions indiquant comment les changements climatiques pourraient impacter leur ampleur ou leur fréquence futures.

Dans le cadre de l'analyse du contexte, des risques, de la vulnérabilité et des capacités :

- Définir la zone du programme et les populations touchées et ciblées ;
- Identifier les risques, les impacts et les défis critiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (pour plus d'informations sur les risques et la vulnérabilité, voir la *note d'orientation 7 : Données climatiques pour la programmation WASH : guide pratique sur les besoins, les sources et les stratégies de collecte de données* ;
- Déterminer le ou les principaux risques ou dangers⁸ sur lesquels portera le programme ou le protocole d'action anticipée (voir le conseil n° 1 ci-dessous) ;
- Réaliser une cartographie des parties prenantes afin de comprendre ce que font les différents acteurs et de coordonner les efforts avec les autres parties prenantes, notamment le cluster WASH et les autorités gouvernementales compétentes.

Pour plus d'informations sur la manière de mener une analyse, voir la *note d'orientation 2 : Adaptations aux changements climatiques pour le secteur WASH : conseils techniques pour les situations humanitaires*



Conseil n° 1 : Risque unique ou risques multiples

Si la plupart des actions anticipées se concentrent sur un seul risque, dans de nombreux contextes, une **approche multirisques** est recommandée afin de refléter les impacts potentiels multiples sur les besoins en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Les lieux peuvent être exposés de différentes manières à de nombreux risques :

- À différents moments : par exemple, une région sujette à la sécheresse peut être inondée à une autre saison
- Risques simultanés : une région peut être exposée à des risques d'inondation, de maladie et de déplacement, qui peuvent tous se produire simultanément ou successivement (par exemple, une chaleur extrême avant ou après un cyclone tropical majeur)

Étape 2 : Identification des systèmes ou indicateurs d'alerte précoce à utiliser

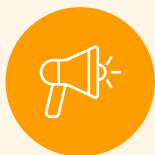
Pour intervenir avant la survenue d'un danger, il faut disposer d'informations sur le moment où il est susceptible de se produire. Si cette information peut provenir d'un seul indicateur, cette situation reste rare : pour la plupart des dangers, plusieurs indicateurs sont utilisés. Par exemple, pour prévoir une inondation, il faut disposer d'informations sur les précipitations, le niveau actuel des rivières et le débit d'eau dans le réseau fluvial. L'aide de spécialistes est généralement requise pour identifier, comprendre, analyser et surveiller les indicateurs.

Les systèmes d'alerte précoce sont créés par des spécialistes qui s'appuient sur plusieurs indicateurs pour donner l'alerte en cas de danger. Pour certains dangers, les systèmes de surveillance génèrent des informations en temps réel indiquant qu'un événement est en train ou sur le point de se produire.

Un système d'alerte précoce en cas de canicule peut souvent prédire avec une grande précision, dix jours à l'avance, qu'une canicule va se produire. De même, un système de surveillance des maladies permettra d'identifier les premiers cas de choléra, ce qui permettra de prendre des mesures anticipées pour empêcher une épidémie de se déclarer.

Dans la plupart des cas, les acteurs du secteur WASH utilisent les systèmes d'alerte précoce ou de surveillance existants pour concevoir des mesures anticipées. Ces systèmes peuvent être gérés par les pouvoirs publics (par exemple par une autorité météorologique) ou par la communauté (par exemple par un comité communautaire de gestion des catastrophes).

Lors de l'élaboration de systèmes et d'indicateurs d'alerte précoce, il convient de prendre en considération les éléments suivants :



Les systèmes nationaux d'alerte précoce mettent-ils les informations à la disposition des communautés et, dans le cas contraire, comment les aider à le faire, afin de permettre aux communautés de prendre leurs propres mesures en réponse aux informations d'alerte précoce ?



Comment intégrer les informations et les systèmes d'alerte précoce existants (gérés par les pouvoirs publics et la communauté) dans le protocole d'action anticipée ?



S'il n'existe pas de systèmes communautaires et nationaux, le programme peut-il soutenir leur création ?



S'il n'existe pas de systèmes communautaires et nationaux et s'ils sont peu susceptibles d'être créés, existe-t-il des systèmes régionaux ou mondiaux qui peuvent être utilisés tout en maintenant l'engagement des instituts météorologiques nationaux ou d'autres services concernés afin de garantir la durabilité après la fin du projet ?



Quel sera le « délai d'anticipation » fourni par le système d'alerte précoce ? Ce point est important pour décider quelles mesures sont pertinentes et réalisables dans le temps disponible entre la réception de l'alerte précoce et la survenue du danger.



Qui surveillera le système d'alerte précoce afin de garantir que les informations sont reçues dès qu'elles sont disponibles ?



Encadré 6 : Fournisseurs de données météorologiques et climatiques

Les données prévisionnelles peuvent être fournies par plusieurs prestataires, mais leurs informations peuvent varier, par exemple en termes de couverture géographique, de granularité, de fréquence ou de fiabilité.

Dans le cadre d'une action anticipée, il convient de combiner plusieurs sources de données afin de valider les conclusions et de gérer les incertitudes.

Les autorités et institutions nationales devraient être le principal point d'entrée pour la fourniture de données prévisionnelles dans les pays. Lorsque les données prévisionnelles nationales sont limitées, les fournisseurs de données mondiaux peuvent compléter les données locales.

Parmi les fournisseurs mondiaux appropriés de données prévisionnelles météorologiques et climatiques, on peut citer :

- L'**Organisation météorologique mondiale (OMM)**, qui coordonne les efforts internationaux en matière de données météorologiques et climatiques. L'OMM peut être un bon point de départ pour trouver les agences hydrologiques et météorologiques nationales à travers le monde.
- Le **Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET)**, qui est un fournisseur d'alertes précoces et d'analyses sur l'insécurité alimentaire aiguë dans le monde.
- Le **Système mondial d'alerte aux inondations (GloFAS)**, qui fait partie du service Copernicus de gestion des urgences (CEMS) et qui peut fournir des prévisions d'inondations à 10 jours.
- Le Centre de prévision du climat (CPC) de la **National Oceanic and Atmospheric Administration (l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique [NOAA])**, qui surveille le phénomène El Niño-Oscillation australe, notamment à l'aide de prévisions saisonnières.
- Le **Met Office britannique**, qui propose des prévisions météorologiques mondiales, des modèles climatiques et des services de données, notamment des prévisions saisonnières mondiales (à 3 mois) et pour l'Afrique et l'Asie. Les prévisions saisonnières se concentrent en particulier sur les précipitations et les températures.

Étape 3 : Définition des seuils de déclenchement

La définition des seuils de déclenchement, tout comme l'identification et l'analyse des indicateurs, est une activité spécialisée. Heureusement, la plupart des systèmes d'alerte précoce comprennent des seuils de déclenchement qui décrivent les conditions indiquant qu'il y aura une inondation, une vague de chaleur ou une sécheresse. L'[annexe 2](#) fournit des exemples de seuils de déclenchement tirés de protocoles d'action anticipée existants pour différents types de risques.

Le délai fourni par un déclencheur (le laps de temps entre le déclencheur et l'événement) dépend du type de crise et peut aller de quelques heures ou jours (par exemple pour un cyclone) à plusieurs semaines ou mois (par exemple pour une sécheresse).

Dans certains cas, le protocole d'action anticipée peut inclure des seuils de déclenchement pour différents niveaux ou phases du risque : un déclencheur précoce (par exemple, la montée des eaux) enclenchant la prise de mesures limitées, telles que la communication des risques, et un déclencheur tardif (par exemple, une inondation prévue dans 72 heures) enclenchant la prise de mesures plus critiques, telles que l'évacuation (voir également le scénario de sécheresse dans l'[encadré 2](#)). Ceci est expliqué plus en détail dans le conseil n° 2 : Seuils de préparation et seuils d'activation. Voir également l'[annexe 2](#) : Exemples de seuils de déclenchement.

Si les systèmes d'alerte précoce gouvernementaux ne sont pas disponibles, les praticiens peuvent mettre en place un système d'alerte précoce communautaire basé sur les connaissances locales, fondé sur des seuils de déclenchement tirés de l'expérience de la communauté. Dans ces cas, veillez à ce que les communautés réfléchissent à la manière dont les changements climatiques pourraient accroître les risques et modifier les seuils de déclenchement à l'avenir.



Conseil n° 2 : Seuils de préparation et seuils d'activation

La précision des prévisions dépend du délai de préavis. Souvent, les données prévisionnelles sont plus précises à mesure que l'impact du danger se rapproche, mais cela réduit également le temps disponible pour intervenir. Une phase de « préparation » peut servir, par exemple, à stocker des articles essentiels, mettre en place des centres d'évacuation ou mener à bien les processus d'approvisionnement.

Cela permet de lancer les interventions dès que le « seuil d'activation » est atteint, c'est-à-dire beaucoup plus près du début de la menace. Même avec des délais courts, certaines actions peuvent être menées à bien avant l'impact du danger.

Exemple : Protocole national d'action précoce en cas de cyclone au Bangladesh⁹

Des seuils de déclenchement ont été définis pour la vitesse du vent, les ondes de tempête et les précipitations ; le délai dépend de l'ampleur du danger (par exemple, si la vitesse du vent est très élevée, le délai est réduit). Les déclencheurs seront activés si l'un de ces éléments atteint son seuil de déclenchement.

Seuils de préparation :

- Vitesse du vent supérieure à 118 km/h entre 72 et 120 heures avant l'impact (ou entre 118 et 221 km/h entre 48 et 72 heures avant l'impact)
- Onde de tempête supérieure à 3,6 m entre 72 et 120 heures avant l'impact (ou entre 3,6 et 5 m entre 48 et 72 heures avant l'impact)

Au stade de la préparation, les communautés peuvent stocker des fournitures d'urgence (telles que des purificateurs d'eau, du savon, des désinfectants et des kits d'hygiène) et sécuriser les latrines. Pour les institutions, les activités de préparation peuvent inclure le rehaussement et le renforcement des berges à l'aide de terre, de boue ou de sacs de sable, ou des mesures proactives concernant le réseau de canalisations.

Seuils d'activation :

- Vitesse du vent supérieure à 222 km/h (48 à 72 heures avant l'impact) ou supérieure à 118 km/h (36 à 48 heures avant l'impact)
- Onde de tempête supérieure à 5 m (48 à 72 heures avant l'impact) ou supérieure à 3,6 m (36 à 48 heures avant l'impact)

Au stade des mesures anticipées (par exemple entre 36 et 72 heures avant l'arrivée de la tempête, en fonction de la vitesse du vent), les communautés peuvent protéger les puits tubulaires en préservant les têtes et en recouvrant les tuyaux, en attachant les latrines avec des cordes d'ancrage et en fixant les cuvettes des toilettes (voir la *note d'orientation 11 : Gestion climatorésiliente des boues de vidange dans les situations humanitaires*). Pour les institutions, les mesures peuvent inclure la distribution de fournitures d'urgence, notamment des kits d'hygiène.



Conseil n° 3 : Évaluation des déclencheurs

L'évaluation des déclencheurs consiste à vérifier régulièrement la précision des déclencheurs. Ceux-ci peuvent être ajustés si nécessaire en fonction des expériences (activation/non-activation), de l'évolution des conditions climatiques et des observations de la communauté ou des parties prenantes. Une évaluation des déclencheurs peut avoir lieu après un événement dangereux (que les déclencheurs aient été activés ou non) afin d'analyser les performances des mécanismes de déclenchement et d'évaluer si les actions anticipées ont été prises en temps opportun et ont été efficaces.

Étape 4 : Définition des actions anticipées

Un protocole d'action anticipée comprend des mesures prédéfinies qui sont mises en œuvre au(x) seuil(s) de déclenchement et visent à réduire les impacts (WASH) avant la survenue du danger. Ces mesures doivent être adaptées au contexte, réalistes compte tenu des délais et des ressources disponibles, et être définies en collaboration avec la communauté et les autres parties prenantes.

Les questions clés à prendre en compte sont les suivantes :

- Que cherchons-nous à protéger et qui cherchons-nous à protéger ? Tenez compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables ou marginalisés.
- Quelles actions anticipées spécifiques sont pertinentes et peuvent-elles être activées de manière réaliste dans différents délais et à différentes phases de déclenchement ?
- Comment les actions anticipées peuvent-elles renforcer ce que les communautés font déjà ?

Un protocole d'action anticipée comprend les préparatifs nécessaires à sa mise en œuvre, tels que le prépositionnement ou l'achat de stocks, la sélection et l'enregistrement des ménages, la signature d'accords avec les prestataires de services, etc. Si l'aide sous forme d'espèces et de bons est considérée comme une modalité appropriée, elle doit également être préparée.

Tableau 2 : Exemples d'actions anticipées dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène

Le tableau 2 présente des exemples d'actions anticipées prises pour réduire les impacts sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène avant une inondation ou une sécheresse. Il convient de noter que toutes les actions ne peuvent pas être mises en œuvre dans les délais impartis dans tous les contextes.

Action anticipée visant à réduire les impacts WASH avant une inondation (délai de mise en œuvre pouvant aller jusqu'à deux semaines)

✓ Améliorer/protéger certaines sources d'eau et informer la communauté sur les endroits où elle doit aller chercher de l'eau potable après une inondation

✓ Protéger temporairement les infrastructures vulnérables (telles que les pompes ou autres éléments situés au sol ou au-dessus du sol) contre les eaux de crue à l'aide de sacs de sable ou d'autres protections temporaires afin de réduire le risque de dommages pendant les inondations. Stocker des matériaux pour protéger temporairement les infrastructures dans le cadre de la préparation afin de garantir leur disponibilité en cas de besoin

✓ Protéger et sceller les puits et les latrines

✓ Nettoyer les infrastructures de drainage après une alerte inondation (et avant une inondation) afin d'éliminer les obstructions et d'accélérer l'écoulement des eaux de crue hors des zones habitées

✓ Fournir des articles WASH aux ménages (ou sous forme d'espèces ou de bons d'achat) afin de permettre aux personnes de satisfaire leurs besoins en matière d'hygiène personnelle, domestique et alimentaire pendant une inondation

✓ Sensibiliser la population aux risques pour la santé publique et aux meilleures pratiques à adopter en cas d'inondation



Prépositionner les fournitures WASH : stocker des pastilles de purification de l'eau, des kits d'hygiène, des jerrycans et des latrines mobiles dans les zones inondables



Préparer des installations alternatives d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les lieux identifiés comme refuges d'évacuation

Action anticipée visant à réduire les impacts WASH avant une sécheresse (délai pouvant aller jusqu'à six mois)



Renforcer les infrastructures de forage en restaurant et en approfondissant les puits à l'avance



Intensifier la promotion de l'hygiène communautaire avant une sécheresse à l'aide de messages spécifiques, par exemple, maintenir une bonne hygiène avec un minimum d'eau, réduire la transmission de maladies lors du lavage des mains et gérer les pratiques d'assainissement rendues difficiles par les pénuries d'eau



Fournir des récipients de stockage d'eau aux ménages avant le début d'une sécheresse anticipée



Identifier et développer des sources d'eau alternatives et de secours (par exemple, des systèmes de collecte des eaux de pluie, des puits protégés)



Prévoir à l'avance les itinéraires et les accords pour le transport de l'eau par camion



Promouvoir des solutions d'assainissement résistantes à la sécheresse, telles que l'utilisation de toilettes sèches ou à compostage lorsque la pénurie d'eau est grave



Mettre en place ou renforcer la surveillance de la qualité de l'eau, par exemple des systèmes d'alerte précoce en cas d'épuisement ou de contamination des nappes phréatiques



Renforcer les capacités des comités WASH locaux : former les acteurs locaux aux protocoles de réponse à la sécheresse, au stockage sûr de l'eau et au rationnement des ressources

3.2 Financement de l'action anticipée

L'action anticipée peut être financée par des projets autonomes ou intégrée dans des programmes à plus long terme axés sur la réduction des risques de catastrophe ou la préparation humanitaire, ou dans des programmes intégrant des « modificateurs de crise » (financement humanitaire préétabli intégré dans les programmes de développement).

Le fait de relier l'action anticipée aux priorités et aux programmes en cours dans les domaines humanitaire, du développement et du climat contribue à leur intégration et à leur durabilité.

Le financement de l'action anticipée peut se caractériser par deux volets : le « financement développement » et le « financement mise en œuvre »¹⁰ :

- Le **financement développement** soutient directement la mise en place de cadres/ systèmes d'action anticipée inclusifs.
- Le **financement mise en œuvre** est débloqué lorsqu'un seuil spécifique est atteint afin de soutenir la mise en œuvre d'activités avant toute survenue d'un événement dangereux ou avant que les impacts les plus graves ne se fassent sentir.



Encadré 7 : Panorama du financement de l'action anticipée

« L'action anticipée gagne en ampleur et en portée »¹¹. En 2024, l'Allemagne, l'UE/ DG ECHO, la Suède et le Royaume-Uni/FCDO se sont engagés à augmenter considérablement le financement de l'action anticipée¹². Voici quelques exemples de financements disponibles pour l'action anticipée :

Financement développement

- **Start Ready** est un mécanisme de financement du Start Network qui fournit des fonds pour les catastrophes récurrentes pouvant être modélisées et prédites. Les membres du Start Network dans certains pays se réunissent pour développer un mécanisme d'action anticipée et obtenir un accès à des fonds pour les chocs prévisibles. Plus d'informations : [ici](#)
- Le **mécanisme d'action humanitaire anticipée de Welthungerhilfe** vise à identifier et analyser les risques de catastrophe, à appuyer le développement de mécanismes d'action anticipée menés localement et à obtenir des fonds pour mettre en œuvre ces mécanismes. Financé par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, il finance les actions anticipées mises en place par des ONG allemandes et leurs partenaires humanitaires locaux. Plus d'informations : [ici](#)

- **L’Australian Humanitarian Partnership (AHP)** est un partenariat de dix ans (2017-2027) entre le gouvernement australien et des ONG australiennes. Les partenaires ont pour objectif de sauver des vies et d’atténuer les souffrances en aidant les pays partenaires, les organisations locales et les communautés à prévenir les catastrophes et autres crises humanitaires, à s’y préparer, à y répondre et à s’en relever. Avec le soutien du gouvernement australien, l’AHP teste actuellement un fonds d’action anticipée (AHP Anticipatory Action Fund) destiné à aider les communautés à prendre des mesures de protection avant la survenue de dangers. Plus d’informations : [ici](#)

Financement mise en œuvre

- Le fonds d’anticipation **Start Fund** permet à ses membres de prendre des mesures anticipées avant que les crises ne se produisent, afin d’en prévenir ou d’en réduire l’impact humanitaire. Les alertes d’anticipation suivent le même processus que les alertes d’intervention. La différence est que les alertes d’anticipation sont basées sur les risques émergents (et les moyens d’atténuer leur impact) plutôt que sur une crise déjà en cours. Plus d’informations : [ici](#)
- D’autres donateurs disposent de mécanismes similaires, comme le Fonds danois d’aide d’urgence.
- Le **Fonds central pour les interventions d’urgence (CERF)**, dirigé par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), est un outil de financement mondial pour les interventions interinstitutions (facilitées par l’OCHA), y compris les cadres d’action anticipée. Le CERF explore également des mécanismes de financement innovants, tels que les solutions de transfert des risques basées sur l’assurance, afin d’accroître sa capacité d’action anticipée.
- Les **fonds** alloués spécifiquement à **des programmes et projets** peuvent également constituer une source de financement mise en œuvre. Citons par exemple les « modificateurs de crise », qui peuvent offrir un financement d’urgence disponible en cas de crise et, selon les exigences des donateurs, être utilisés pour des actions anticipées.

4 Facteurs de réussite de l'action anticipée

L'action anticipée peut empêcher les chocs prévisibles de se transformer en crises, réduisant ainsi leur impact sur les vies et les moyens de subsistance, ainsi que leur coût.

Pour être efficace, elle nécessite une préparation, tant au sein des organisations qu'auprès des communautés vivant dans des zones à risque. Elles sont intégrées à d'autres stratégies, notamment la préparation (menée par les communautés), l'adaptation aux changements climatiques et d'autres pratiques de gestion des catastrophes qui traitent les vulnérabilités et renforcent la résilience des communautés.

L'action anticipée est particulièrement efficace lorsque :

- Les systèmes d'alerte précoce fournissent des informations directement aux communautés, et pas seulement aux organisations humanitaires ou aux premiers intervenants.
- Les mesures prévues sont réalistes et peuvent être mises en œuvre dans le délai séparant le déclenchement du mécanisme et la survenue du danger.
- Les participants sont préparés et ont reçu une formation adéquate pour activer le plan (par exemple, à travers des scénarios ou des simulations) et acquérir les compétences nécessaires à sa mise en œuvre (par exemple, les comités communautaires WASH savent comment effectuer des tests et des traitements approfondis de l'eau).
- Les plans, y compris le système d'alerte précoce et les seuils de déclenchement, sont revus et adaptés après leur mise en œuvre.
- Les plans tiennent compte des vulnérabilités et des points forts et mettent en place des systèmes inclusifs et adaptés aux différentes communautés et groupes. Ils garantissent que les risques spécifiques aux groupes marginalisés ou minoritaires sont pris en compte et que ceux-ci peuvent participer à l'élaboration du plan.
- Le leadership local est reconnu en matière de savoirs et de prise de décision, et le financement est aussi directement accessible que possible aux premiers intervenants en première ligne des catastrophes. Les communautés dirigent l'élaboration de cadres d'action anticipée contextualisés et la prise de décision concernant leur activation.
- La complexité des crises est reconnue par l'investissement dans des systèmes d'alerte

précoce multirisques et des modèles d'action anticipée qui établissent des liens avec différentes approches, notamment les approches d'assurance contre les risques et la protection sociale réactive aux chocs.

- Une collaboration étroite entre la société civile locale et nationale et les gouvernements est privilégiée afin de mieux coordonner les efforts et d'intégrer l'action anticipée dans les structures existantes de gestion des risques de catastrophe, contribuant ainsi à la durabilité à long terme. Parallèlement, une collaboration étroite entre les secteurs humanitaire, climatique et du développement permet d'optimiser les ressources et la complémentarité.

L'action anticipée s'est largement concentrée sur les risques liés au climat. Cependant, grâce à des données non météorologiques (telles que des données économiques ou de surveillance) ou à des analyses prospectives, l'action anticipée peut également s'étendre à des événements non liés au climat, tels que les tendances économiques, les schémas de déplacement ou les conflits ou épidémies.

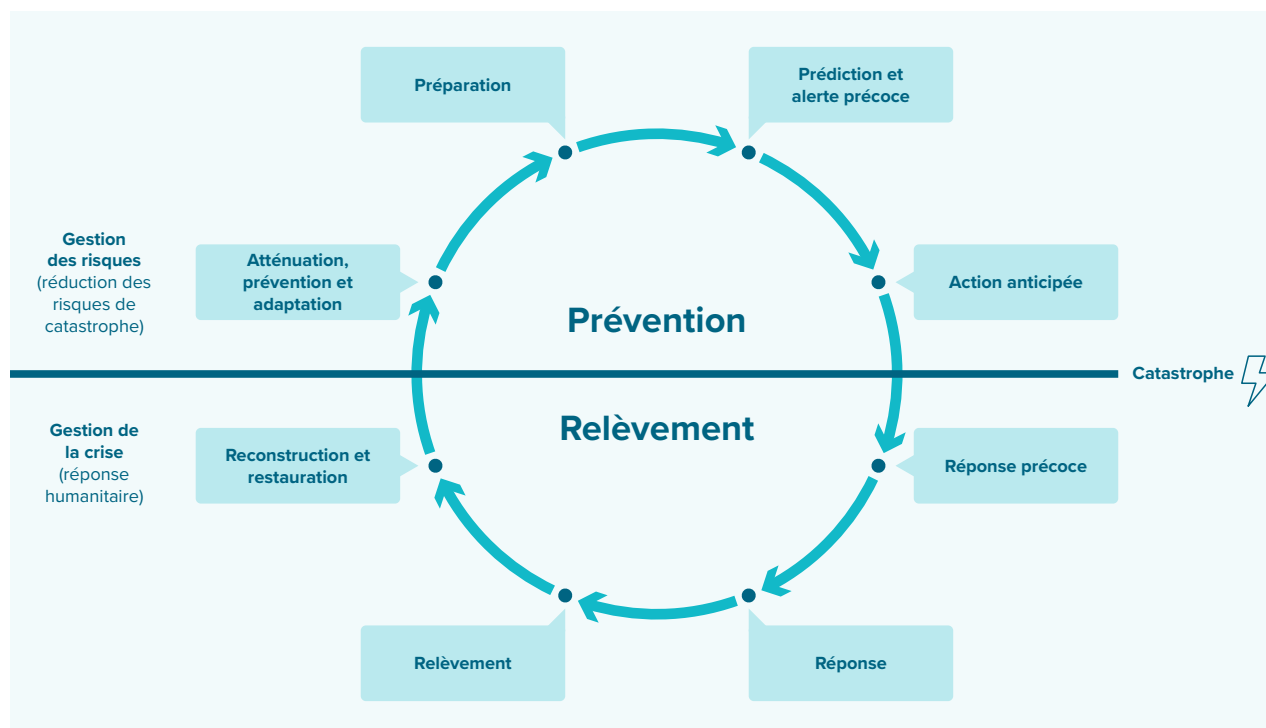
Bibliographie

- Anticipation Hub (2022). *How anticipatory action makes a difference*. Berlin : Anticipation Hub, 2022. Disponible [ici](#)
- Anticipation Hub (2023). *A Short Overview of Anticipatory Action*, avril 2024. Disponible [ici](#)
- Anticipation Hub (2024). *Anticipatory Action in 2024: A Global Overview*. Berlin : Anticipation Hub, 2025. Disponible [ici](#)
- CRUDAN et Oxfam (s.d.). Anticipatory Action Framework, Nigeria. Non publié.
- FICR (2024). *Simplified Early Action Protocol. Yemen floods*. Disponible [ici](#)
- FICR (2024). *Early Action Protocol Summary. Somalia. Drought*. Août 2024. Disponible [ici](#)
- FICR (2025). *Early Action Protocol Summary. Cameroon. Cholera*. Mars 2025. Disponible [ici](#)
- Groupe de travail technique Asie-Pacifique sur l'action anticipée et Groupe de travail régional Asie-Pacifique sur les transferts monétaires (2024). Anticipatory action and cash transfers for slow-onset hazards: Practitioners' note for field testing. Bangkok. Disponible [ici](#)
- IASC (2024). *Outcome Document Commitments. Grand Bargain Caucus on Scaling Up Anticipatory Action*. Disponible [ici](#)
- *National Early Action Protocol for Cyclone in Bangladesh*, juin 2024 (sans auteur). Disponible [ici](#)
- OCHA (2024). *Anticipatory Action Framework Philippines 2024*. Septembre 2024. OCHA. Disponible [ici](#)
- OCHA (2024). *Mozambique: Anticipatory Action and Early Response Framework - Cyclones* (au 9 janvier 2025). OCHA. Disponible [ici](#)
- OCHA (2025). *Summary: DRC 2025 Anticipatory Action Framework*. OCHA. Disponible [ici](#)
- Pichon, F. (2019). *Anticipatory humanitarian action: what role for the CERF? Moving from rapid response to early action*. Document de travail ODI 551. Avril 2019. Disponible [ici](#)
- Robinson, L., van Roozendaal, L. and van den Berg, M. (2024). *Better Safe Than Sorry: Four fundamentals for scaling up anticipatory action*. Oxfam. Disponible [ici](#)
- Start Network (s.d.). *Financial flows mapping. The potential for a risk finance facility for civil society*. Disponible [ici](#)

Annexe 1 : Quelle est la différence entre l'action anticipée, la réduction des risques de catastrophe et la préparation ?

L'action anticipée, la réduction des risques de catastrophe et la préparation sont trois éléments interdépendants mais distincts de la gestion des risques de catastrophe. Le graphique ci-dessous illustre comment la préparation et l'action anticipée s'inscrivent dans le processus de gestion des risques.

- La **réduction des risques de catastrophe** vise à « prévenir les nouveaux risques de catastrophe et à réduire les risques existants » ([Cadre de Sendai](#)).
- L'**action anticipée** se définit comme « une action menée avant la survenue d'un événement dangereux anticipé afin d'en prévenir ou d'en réduire les impacts sur les vies, les moyens de subsistance et les besoins humanitaires avant qu'ils ne se concrétisent pleinement ».
- La **préparation** consiste à mettre en place des systèmes, des capacités et des connaissances permettant d'anticiper et de réagir efficacement aux événements ou situations dangereux définis comme des urgences.



Tous ces éléments sont essentiels à la gestion des risques de catastrophe et, bien qu'ils puissent se recouper, le succès des actions anticipées dépendra souvent des mesures prises lors des phases de réduction des risques de catastrophe et de préparation (telles

que la protection des infrastructures contre les inondations, la formation des comités WASH, le soutien aux comités communautaires de gestion des catastrophes et la mise en place de systèmes d'alerte précoce).

	Action anticipée	Réduction des risques de catastrophe	Préparation
Chronologie :	Mesures mises en œuvre avant la survenue d'un danger, sur la base d'alertes précoces, de prévisions ou d'analyses prédictives	Interventions continues et à long terme	Continue, axée sur la préparation à d'éventuelles catastrophes (peut être basée sur des scénarios)
Objectif :	Réduire les impacts immédiats des dangers anticipés	Prévenir de nouvelles catastrophes et réduire les risques de catastrophe	Améliorer la capacité à anticiper et à réagir efficacement aux événements dangereux
Type d'actions :	Interventions à court terme, mises en œuvre avant un événement et fondées sur des alertes concrètes. Les mesures peuvent inclure la distribution de kits d'urgence et l'octroi d'aides financières en espèces aux communautés vulnérables avant qu'un cyclone annoncé ne touche terre	Traditionnellement, les programmes de RRC à long terme consistent à construire des structures, à renforcer les politiques, la gouvernance ou les comités communautaires de gestion des catastrophes, et à préparer les populations des zones à risque grâce à des évaluations, des formations, des campagnes de sensibilisation et des mesures d'atténuation des effets des événements extrêmes futurs	La préparation peut soutenir la capacité de réponse grâce à un large éventail d'activités, notamment l'évaluation des risques, la mise en place de systèmes d'alerte précoce, la formation, les simulations, le renforcement des capacités, la planification d'urgence et le stockage de ressources

Remarques :	La préparation organisationnelle ne fait pas partie de l'action anticipée	La RRC ne comprend souvent que des mesures anticipées limitées ou une réponse rapide en cas de choc	L'élaboration de plans d'action anticipée et la mise en place de mécanismes du même nom font partie de la préparation, et mettent particulièrement l'accent sur la capacité opérationnelle à agir avant un choc spécifique. La préparation peut donc faciliter l'élaboration et la mise en œuvre plus rapides de plans d'action anticipée.
--------------------	---	---	--

Pour en savoir plus sur ce sujet, veuillez consulter le document d'information intitulé « [A Short Overview of Anticipatory Action](#) » (Brève présentation des mesures anticipatives), publié par l'Anticipation Hub.

Annexe 2 : Exemples de seuils de déclenchement

Sécheresse (Nigéria) ¹³		Sécheresse (Somalie) ¹⁴	
Seuil de préparation	La phase 1 sera déclenchée lorsque NiMet publiera ses prévisions climatiques saisonnières annuelles en février, avec des prévisions de précipitations inférieures à la normale, comprises entre 250 mm et 450 mm, dans la zone de gouvernement local de Baure pour la saison des pluies	N/A	
Seuil d'activation	<ul style="list-style-type: none"> Le comité d'action anticipée de Baure constate l'absence de précipitations dans les cinq communautés pendant 20 jours consécutifs de la saison des pluies (mai-octobre) et le NiMet prévoit des températures ≥ 45 °C pendant au moins 7 jours consécutifs pendant la saison des pluies (mai-octobre) 	<ul style="list-style-type: none"> Le Centre de prévision et d'application climatique de l'IGAD publie une prévision de l'indice de précipitations standard (SPI-12) inférieur à -1 pour un district et La projection de l'insécurité alimentaire du FEWS NET atteint au moins 0,7 dans son indice dérivé pondéré par la population dans le même district 	
Inondations (Nigéria) ¹⁵		Inondations (Yémen) ¹⁶	
Seuil de déclenchement de la phase 1 (préparation)	La phase 1 sera déclenchée lorsque les prévisions climatiques annuelles au début de l'année (généralement en février) indiqueront des précipitations supérieures à la normale dans la zone de gouvernement local de Numan (les précipitations moyennes des années précédentes sont de 948 mm) entre juin et octobre	Le seuil de préparation sera atteint lorsque la médiane des prévisions du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT) indiquera que les précipitations totales sur 24 heures seront de 20 mm ou plus, sur une période de sept jours à venir dans l'ouest du Yémen (y compris le gouvernorat de Hajjah)	

<p>Seuil de déclenchement de la phase 2 (activation)</p>	<p>La phase 2 sera déclenchée lorsque l'Agence nigériane des services hydrologiques signalera qu'il existe une probabilité de 80 % que le niveau de la rivière Hawal dépasse 4 mètres (avec un débit de 685 m³/s) à la station de mesure de Numan. Ce niveau d'eau sera également déterminé par le débit d'eau du barrage de Kiri une fois qu'il aura dépassé son seuil</p>	<p>Le seuil d'activation sera atteint lorsque la médiane des prévisions du CEPMMT indiquera que les précipitations totales sur 24 heures seront de 20 mm ou plus, sur une période de trois jours (72 heures) dans le nord-ouest du pays (y compris le gouvernorat de Hajjah).</p>
<p>Cyclone (Philippines)¹⁷</p>		<p>Cyclone (Mozambique)¹⁸</p>
<p>Seuil de déclenchement de la phase 1 (préparation)</p>	<p>Cyclone tropical susceptible d'atteindre une vitesse maximale de 154 km/h en moyenne sur 1 minute, ou une vitesse de 136 km/h en moyenne sur 10 minutes</p>	<p>Le seuil de préparation utilise les mêmes conditions que celles définies pour le seuil d'activation (voir ci-dessous), mais prend en compte les prévisions avec des délais compris entre 72 et 120 heures</p>
<p>Seuil de déclenchement de la phase 2 (activation)</p>	<p>Le seuil est atteint et le CERF AA est activé si, 72 heures (3 jours) avant l'arrivée du cyclone, les chiffres prévus se situent dans cette fourchette : 50 % de probabilité que 50 000 maisons ou plus soient totalement endommagées, ou 85 % de probabilité que 8 000 maisons soient totalement endommagées</p>	<p>Délai compris entre 72 heures et 6 heures avant l'arrivée du cyclone :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La zone exposée correspondant à une tempête tropicale violente d'au moins 89 km/h recouvre au moins l'un de ces districts : Angoche, Maganja Da Costa, Machanga ou Govuro OU • La zone exposée correspondant à un cyclone tropical d'au moins 119 km/h recouvre au moins l'un de ces districts : Mogincual, Namacurra, Dondo, Cidade Da Beira, Buzi ou Vilankulo

Choléra (RDC) ¹⁹		Choléra (Cameroun) ²⁰
Déclencheur 1	Scénario 1 : nombre anormal de cas ou de décès sur trois semaines dans une zone sanitaire d'une province où le choléra est endémique (régulièrement présent). Ces provinces sont : Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Haut-Lomami et Haut-Katanga	<ul style="list-style-type: none"> • Déclencheur climatique (délai de 2 mois) : l'activation se produit lorsque des inondations touchent $\geq 2\ 000$ personnes ou lorsque de fortes précipitations (≥ 50 mm/jour pendant quatre jours consécutifs) sont enregistrées • Déclencheur de surveillance (délai de 5 jours) : la réponse est déclenchée lorsqu'il y a ≥ 5 alertes de diarrhée dans la communauté, ≥ 5 cas suspects par semaine ou un cas confirmé de choléra dans les districts adjacents
Déclencheur 2	<p>Scénario 2 : nombre anormal de cas ou de décès sur trois semaines dans une zone sanitaire d'une province où le choléra n'est pas endémique (ne se produit pas régulièrement)</p> <p>Les deux scénarios peuvent déclencher indépendamment une activation</p>	

Notes de fin

1. Start Network & ODI (2019). Financial Flows Mapping: The potential for a risk finance facility for civil society
<https://start-network.app.box.com/s/cqzxnvqjsun7covshe28z07bbymmpgke>
2. Anticipation Hub (2022). How anticipatory action makes a difference.
https://www.anticipation-hub.org/Documents/Briefing_Sheets_and_Fact_Sheets/How_AA_makes_a_difference_policy_brief_FINAL.pdf
3. Extrait de la définition convenue dans le Grand Bargain Caucus on Scaling Up Anticipatory Action.
4. Les actions anticipées sont basées sur des prévisions. Il arrive parfois que des fonds soient débloqués et/ou que des mesures soient prises sans que la catastrophe prévue ne se produise. Dans ces cas-là, les fonds et/ou les mesures continueront néanmoins à renforcer la résilience à long terme face aux chocs futurs.
5. Graphique adapté de Pichon (2019) Anticipatory humanitarian action: what role for the CERF? Moving from rapid response to early action. Disponible [ici](#).
6. Groupe de travail technique Asie-Pacifique sur l'action anticipée et Groupe de travail régional Asie-Pacifique sur les transferts monétaires. 2024. [Anticipatory action and cash transfers for slow-onset hazards: Practitioners' note for field testing, Bangkok](#).
7. Outre son utilisation dans le cadre de l'action anticipée, la prévision basée sur l'impact est également utilisée dans la gestion plus large des risques de catastrophe, par exemple pour décider des approches et des adaptations appropriées.
8. Certains risques ou dangers, tels que les tremblements de terre, peuvent avoir un impact significatif sur les populations à risque, mais ils ne peuvent pas être prévus avec précision ou fiabilité. Si les prévisions disponibles pour un danger particulier ne sont pas de qualité suffisante, il n'est pas possible d'élaborer un protocole d'action anticipée.
9. [National_Early_Action_Protocol_Cyclone_Bangladesh.pdf](#)
10. Définitions tirées du document final du Grand Bargain Caucus on Scaling Up Anticipatory Action, disponible [ici](#).
11. [Anticipatory Action in 2024: A Global Overview _Online_FINAL_highres.pdf](#)
12. Document final du Grand Bargain Caucus sur le renforcement des mesures anticipatives, disponible [ici](#).
13. Non publié. CRUDAN et Oxfam, Anticipatory Action Framework, Nigeria.
14. FICR. [Early Action Protocol Summary_Somalia_drought.pdf](#)
15. Non publié. CRUDAN et Oxfam, Anticipatory Action Framework, Nigeria.

16. FICR. [Simplified Early Action Protocol_Yemen_Floods.pdf](#)
17. [Anticipatory Action Framework Philippines 2024 | OCHA](#)
18. [Mozambique: Anticipatory Action and Early Response Framework - Cyclones \(As of 9 January 2025\) | OCHA](#)
19. [Summary: DRC 2025 Anticipatory Action Framework | OCHA](#)
20. [Early Action Protocol_Cameroon_cholera.pdf](#)

ADAPT



OXFAM